



www.randoqueyras.com

04 92 45 04 29

- FICHE DESCRIPTIVE -

LIBERTÉ 2020

TOUR DES GORGES DU VERDON PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

**Randonnée itinérante en hôtel et refuge
4 jours, 3 nuits, 3 jours de marche**



C'est dans le tout nouveau Parc Naturel Régional du Verdon que vous cheminerez. Villages aux toits de tuiles perchés à la cime de pitons rocheux, hameaux abandonnés, chapelles isolées et ruines de tours médiévales alternent avec la splendeur d'une nature sauvage. Ce sont des gorges profondes aux torrents impétueux, des plateaux désertiques, des falaises immenses et des sommets dignes de ce nom qui laisseront la place au chêne et au buis afin de colorer ce fond de tableau.

Après la découverte des célèbres Gorges du Verdon, quel plaisir de nous attarder un moment autour d'un verre, sur la place d'un de ces villages de Haute Provence.

**DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29**

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

Rendez-vous à La Palud sur Verdon pour le dîner.

Jour 2

Depuis le petit village de **la Palud sur Verdon** (933m) vous prenez de la hauteur en grim pant sur le plateau du Barbin. Le premier point de vue permet de découvrir le plateau de la Palud, village central du Verdon. Une descente en forêt avec un ou deux passages un peu raide permet d'atteindre le 1er belvédère sur les gorges à Maireste. Ensuite le sentier du Bastidon, en balcon sur le canyon (810 à 865 m), traverse jusqu'à La Maline (893m).

Nuit en Refuge-gîte.

Temps de marche : 6 à 7h00

Jour 3

Du Chalet de la Maline (893m), descente au fond du Grand Canyon afin de longer le Verdon en franchissant par moments les tunnels du sentier Martel, splendide itinéraire au pied d'immenses parois verticales toutes plus étonnantes les unes que les autres. Point fort du séjour, ce sentier longe la rivière puis remonte subitement passer une brèche pour éviter un méandre et redescend au bord de l'eau ... puis s'en éloigne à nouveau pour traverser un tunnel ou longer le pied d'une paroi ocre ... et ainsi de suite, un ravissement !

Une courte montée nous permettra de rejoindre le Point Sublime (796m) ou Rougon (1000m).

Dénivelée : + 394 m ; 550 m Temps de marche : 6 à 7h00

Jour 4

Après une petite flânerie dans les ruelles du village de **Rougon**, vous grimpez sur le plateau de Suech (1200 m). Voici une autre ambiance dont le Parc Naturel du Verdon a le secret : **pastoralisme et grands espaces** ! Nous vous conseillons de poursuivre jusqu'au plateau de Praux (1540m), où se trouve une bergerie. Ceux qui le désirent pourront entreprendre l'ascension du **Mourre de Chanier** (1930m), point culminant de la région. Descente sur la rivière Bau et découverte du village en ruine de **Châteauneuf les Moustiers** (1020m) qui offre une vue panoramique intéressante. Puis retour à La Palud (933m).

6h de marche, 8h si vous faites l'ascension.

L'étape peut être raccourcie en accédant directement à Châteauneuf les Moustiers (boucle de 4h de marche)

En option traversée de Rougon à La Palud par les chemins équestres : 2h30 à 3h de marche

Dans les temps de marche, ne sont pas comptés les arrêts ou pauses photos. Prévoyez de partir de bonne heure

Ce programme reste susceptible d'aménagements.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 1 pour le repas du soir à La Palud sur Verdon.

Accès en voiture :

- Par le nord : Gap-Sisteron-Manosque, direction Moustiers Ste Marie – La Palud sur Verdon.
- Par le sud : Aix en Provence-Manosque, direction Moustiers Ste Marie – La Palud sur Verdon.
- Par le sud : Cannes-Grasse, direction Castellane – La Palud sur Verdon.

Accès en train : Marseille ou Aix en Provence TGV ou Manosque SNCF (sur la ligne Aix Veynes) puis autocar jusqu'à La Palud.

Ligne LER27 Marseille – Castellane, / horaires <http://info-ler.fr>

- Gare routière de Marseille, quai n°6.
- Gare routière d'Aix en Provence.

Les cars circulent tous les jours sauf dimanche et jours fériés :

Aller

Marseille : 08h45 - La Palud : 11h35 (direct – du 01/07 au 31/08)

Marseille : 09h00 - La Palud : 11h50 (hors saison – changement à Riez)

Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre sur place, attendez que votre séjour soit confirmé pour prendre votre billet, car certains ne sont pas remboursables ou pas échangeables de type Prem's.

DISPERSION

Le jour 4 à la fin de votre randonnée.

La Palud : 13h15 - Marseille : 16h15 (changement à Riez)

Hébergement avant ou après la randonnée :

Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, vous pouvez loger au premier hébergement : demi-pension à 55 €/personne, base chambres à 2 places.

NIVEAU

3 chaussures

6 à 7h de marche par jour. Options plus faciles le premier et le dernier jour

Itinéraire de montagne avec des dénivelées de 500 à 800 mètres cumulés en montée et/ou en descente. Les sentiers ne sont pas toujours faciles car beaucoup de pierre sur certaines portions.

Sac à dos : vous portez vos affaires de la journée et un pique-nique.

Ce séjour s'adresse aux personnes qui désirent marcher sans encadrement mais qui ont l'habitude de faire des randonnées en moyenne montagne de 6 à 7h de marche et de 500 à 800 mètres de dénivelées. Certaines randonnées pourront atteindre plus de 1000m de dénivelées selon l'option choisie.

HEBERGEMENT

Deux nuits en auberge à La Palud et au Point Sublime (ou gîte à Rougon chambres de 2 à 6 personnes), une nuit en refuge avec dortoir : le site de la Maline, en plein cœur des gorges du Verdon, mérite de supporter un peu d'inconfort.

Les repas

Diners et petits déjeuners sont pris à l'hébergement. Le jour 3 le pique-nique est inclus dans votre forfait.

Pour les pique-niques des jours 2 et 4, vous pourrez : soit demander la veille aux hébergeurs de vous les préparer, soit acheter à l'épicerie.

PORTAGE DES BAGAGES

Les affaires personnelles sont transportées par véhicule. Un seul sac par personne pour les bagages transportés par véhicule. Nous vous demandons de ne rien accrocher à l'extérieur de ce sac : sinon risque de perte. Votre sac ne doit pas dépasser 8kg et nous aimerions que sa longueur ne dépasse pas 50 à 60 cm. Pas de valise. Merci.

GROUPE

A partir de 2 personnes.

DOSSIER DE RANDONNEE

- Topo guide rédigé par nos soins, décrivant chaque étape
- 1 carte au 1/25 000 avec itinéraire surligné (à nous rendre en fin de séjour)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante.
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable.

Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Ces 3 couches doivent toujours être dans votre sac à dos car en montagne le temps change très vite.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks : trop chauds et encombrants.

Dans votre sac à dos et sur vous

- 1 sac à dos de 40/45 litres à armature souple.
- 2 bâtons télescopiques très conseillés surtout pour les descentes
- 1 boussole et si vous l'avez : un altimètre (très utile)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie
- 1 chapeau ou casquette contre le soleil
- 1 petit bonnet léger avec des petits gants en polaire pour se protéger du froid ou du vent
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle de type Vibram. Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps
- 1 paire de guêtre basse (facultative)
- **Obligatoire** : 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité
- **Obligatoire** : 1 crème solaire et stick à lèvres protecteur.
- 1 maillot de bain (facultatif) et une petite serviette de toilette si vous pensez vous baigner dans un lac ou torrent
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).

- 1 couteau de poche de type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- 1 petit rouleau de papier toilette, des mouchoirs.
- 1 boîte plastique hermétique (contenance 0,3 litre minimum) + gobelet + couverts.
- 1 lampe frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- 1 appareil-photo et/ou jumelles (facultatif).

Dans votre sac transporté

- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de basket légère pour le soir.
- 2 t-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 2 paires de chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- des sous-vêtements.
- 1 nécessaire de toilette (privilégier l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- 1 paire de Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 drap-sac. Les duvets sont inutiles.

Pharmacie personnelle :

- vos médicaments habituels.
- des médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- des pastilles contre le mal de gorge.
- **Obligatoire** : une bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8cm de large,
- des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- des doubles peaux (type Compeed ou SOS ampoules).
- une pince à épiler.

Votre bagage ne devrait pas dépasser 8kg, sachant qu'une grande partie de vos affaires sont déjà dans le sac à dos pour la journée :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener plusieurs livres. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages.

Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

DATES ET PRIX

Dates : départ selon vos disponibilités et celles des hébergements entre le 1er mai et le 31 octobre 2020.

Nous vous conseillons de réserver de très bonne heure pour la période du 1 juillet au 31 août car il y a beaucoup de monde. Merci de nous donner une date de départ avec + ou - 2 jours.

Nombre de participants	Prix par personne
2 personnes	390 €
3 personnes (en chambre triple)	360 €
4 ou 5 personnes	345 €
6 à 8 personnes	335 €

Code : LIBTVER

Supplément chambre individuelle : + 65 € (2 nuits sur 3)
Supplément un seul participant : + 50 € (sur tarif 2 personnes)

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en demi-pension,
- le pique-nique de midi du jour 3,
- le transport des bagages,
- la fourniture d'un topoguide pour les randonnées.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les repas de midi des jours 2 et 4,
- le transport aller et retour jusqu'au lieu de rendez-vous La Palud,
- les boissons et dépenses personnelles,
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend
- l'assurance multirisques 3.9%

POUR EN SAVOIR PLUS

LA REGION

Un peu loin de toute grande ville, le plateau du Verdon est un territoire naturel remarquable. Les gorges sont très spectaculaires et offrent de nombreux points de vue, et les plateaux affirment leur appartenance à la Haute Provence par leur végétation, leurs maisons en pierre et leurs troupeaux de moutons !

<http://www.parcduverdon.fr/>

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou <https://www.oui.sncf/>

Co-voiturage : www.blablacar.fr www.idvroom.com

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z